

Service des Archives historiques

Les Archives historiques du Groupe Société Générale : perspectives de recherche

Le service des Archives historiques de la Société générale a vingt ans. Il a été créé en 1994 lorsque les services centraux ont quitté le quartier de l'Opéra, où ils étaient historiquement implantés, pour être regroupés sur les sites de La Défense et de Val-de-Fontenay. Les risques de disparition, de perte ou de destruction de documents essentiels pour la reconstitution de l'histoire étant importants, la Société générale a créé un service dédié afin de préserver ses documents historiques.

Les Archives historiques se sont vu confier la mission de collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser le patrimoine historique de la Société générale. Dès sa création, le service a inscrit à son programme l'accès aux historiens, universitaires et autres chercheurs, d'une partie des archives des fonds conservés par la banque.

C'est un ensemble chronologique important qui s'étend de 1622 à 2014¹ et un vaste champ de recherche sur l'économie, la finance, l'architecture, l'histoire sociale...

L'objectif de cette présentation est d'aider les chercheurs, non pas en présentant la totalité des fonds, mais en proposant des sources peu ou pas exploitées et en ouvrant de nouvelles pistes de recherches.

Les archives représentent actuellement 5 km linéaires dont seulement la moitié est classée et/ou inventoriée...

Une présentation des fonds classés et inventoriés de la Société générale est disponible sur le site internet de la banque (<http://www.societegenerale.com/fr/connaitre-notre-entreprise/identite/150-ans-d-histoire/archives>).

Au préalable, il est nécessaire d'avoir quelques notions sur l'organisation et la composition des fonds d'archives conservés par le service.

L'ensemble le plus volumineux est composé des fonds de la Société générale. Ces archives – papiers, photographies, vidéos, audio – ne sont pas réparties en subdivisions chronologiques, mais en association avec les établissements de rattachement.

En effet, peu à peu, les Archives historiques Société générale ont étendu leurs attributions pour conserver des fonds provenant d'établissements absorbés, de filiales françaises. Ces fonds constituent des compléments indispensables à la compréhension du monde bancaire.

Présenter les fonds d'archives conservés, suppose donc de passer en revue différents établissements bancaires :

- Société générale², une banque « classique », prototype de la banque de détail à réseau hexagonal (et international) ;
- Société générale alsacienne de banque, dite Sogénal³, banque à vocation régionale (voire européenne) ;
- Société centrale de banques, avec le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, implanté en Afrique du Nord dès 1880 et ayant poursuivi son activité à partir de 1962 en France ;
- Crédit du Nord⁴, banque régionale dont les archives sont en dépôt depuis 2001 comprenant les fonds de :

¹ 1622, acte notarié, fonds Société générale

² La Société générale pour financer le commerce et l'industrie en France a été créée par décret impérial le 4 mai 1864 à Paris.

³ Filiale de la Société générale, la Société générale alsacienne de banque (SGAB) est fondée en 1881. Abrégée plus tard sous le nom de Sogénal, elle voit son réseau intégré par la Société générale en 2001.

- Banque de l'union parisienne⁵, ancienne banque d'affaires
- Banque Mirabaud⁶, ancienne maison de « haute banque »
- CALIF (Société anonyme de crédit à l'industrie française)⁷, filiale spécialisée.

LA COMPOSITION DES FONDS

Les dossiers thématiques des établissements bancaires sont variés, et assez « basiques » :

- Des documents sociaux, relatifs au fonctionnement et à l'organisation des Conseils d'administration et des Assemblées générales. Une base de données permettant la recherche sur le contenu des procès-verbaux numérisés pour la période 1864-1982 est disponible en salle de lecture.
- Des documents relatifs au fonctionnement général des établissements et émanant de directions générales et/ou de secrétariats généraux : procès-verbaux des différents comités internes, collection des notes, circulaires et instructions internes depuis l'origine, dossiers de fonctionnement et d'organisation divers. Les circulaires ou notes internes, lors d'un dépouillement systématique sur une étude – comme les femmes clientes – pourraient apporter des éléments de réponse ; on y trouvera aussi des dossiers sur la privatisation, des archives montrant les réorganisations, les restructurations du milieu bancaire, les raids...
- Des séries de comptabilité générale bien connues, tels que les grands livres, bilans et inventaires.
- Des documents émanant des directions du personnel : dossiers de gestion du personnel, relatifs à la politique salariale, aux œuvres sociales, aux relations sociales, depuis 1920.
- Des dossiers émanant des anciennes directions financières de la Société générale et de la Banque de l'union parisienne : dossiers d'emprunts, prises de participations et autres opérations financières effectuées avec le concours de ces banques pour le compte d'États et d'entreprises.

Des études (mémoires de recherche, thèses) ont été réalisées sur l'histoire de la Société générale ou des banques dont les fonds sont également conservés. La liste de ces études est disponible sur les pages internet dédiées à la Mission histoire.

Quelques fonds ou sous-fonds méritent une présentation plus détaillée, car **d'autres champs de recherche** doivent être défrichés.

LE FONDS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

• Le fonds de la direction financière

— Des dossiers d'études et des dossiers de travail élaborés à l'occasion de la mise en place d'opérations financières, sur un champ chronologique de 1888 à 1996. Une source très riche qui permet de retracer l'action de la Société générale dans le développement de nombreuses activités, dont l'industrie. Cet aspect a été abordé lors du colloque « Banques et industries » organisé par l'Académie François Bourdon⁸. Ces dossiers sont quelquefois lacunaires mais ils sont néanmoins riches sur la Russie et l'Asie (avec ceux de la BUP et de la Banque russo-asiatique).

— Des dossiers des études économiques (service des études industrielles et commerciales de la direction financière), 1935-1970, qui se présentent sous la forme de revues d'information à usage interne.

⁴ Le Crédit du Nord apparaît sous ce nom en 1871, mais l'établissement d'origine, le Comptoir d'escompte de Lille, est né en 1848. Le Crédit du Nord intègre le groupe Société générale en 1997.

⁵ La Banque de l'union parisienne (BUP) est une banque d'affaires fondée le 5 janvier 1904. Elle fusionne en septembre 1973 avec le Crédit du Nord.

⁶ Banque absorbée par la BUP en 1953.

⁷ 1928.

⁸ Ivan Kharaba, Philippe Mioche (sous la direction de). *Banques et industries. Histoire d'une relation timorée du XIX^e siècle à nos jours*. Dijon : éditions universitaires de Dijon, 2013.

— Des études conjoncturelles⁹ (sur branche d'activité) : 1935-1940, publication mensuelle ; 1959-1972, revue de presse et de conjoncture. Des études thématiques : 1931-1941 (sur l'étranger) ; 1939-1970, revues mensuelles.

• **Les dossiers du personnel** – archives de grande valeur, conservées depuis la création de la banque en 1864 (dont une série pour l'étranger). Ces dossiers sont constitués de documents types et permettent d'étudier, par période, une partie du personnel comme le personnel féminin (même si l'étude sur certaines périodes a déjà été réalisée), les ingénieurs-conseils (recrutés par la direction financière), ou encore de réaliser une étude prosographique d'un corps de métier (le guichetier). De la même manière, les dossiers des administrateurs de la banque sont conservés sur la période 1889-1984.

• Toujours en lien avec le personnel : **la formation**. Sur cette thématique, la Société générale devance ses concurrentes. La formation¹⁰ est au cœur des métiers de la banque à la Société générale de 1921 à nos jours. On pourrait étudier le personnel des agences africaines¹¹, et aussi les dirigeants ayant écrit des ouvrages comme Jacques Ferronnière et Jean-Paul Delacour¹² avec « Les opérations de banque », sur différentes époques. Une étude particulière sur l'histoire de l'école de formation de Vichy pourrait être lancée.

• Sur **la politique sociale**, des dossiers permettent d'aborder notamment la gestion de la main d'œuvre durant la Seconde Guerre mondiale. Le service des Archives historiques a, par ailleurs, participé au Guide du chercheur en histoire de la protection sociale (1914-1945¹³, 1945-1970¹⁴).

• Le chercheur pourrait être intéressé par **les archives de l'immobilier**. Si le fonds n'est que partiellement classé, chaque agence a son dossier de travaux (champ chronologique) avec de très belles photographies. La consultation de ces dossiers permet de se pencher sur la construction des succursales à l'étranger, notamment à Abidjan, Douala et Yaoundé, entre 1950 et 1965. Nous avons ainsi découvert un architecte de renom, Henri Chomette, qui a travaillé sur ces bâtiments et aussi sur la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. À partir de ces dossiers de l'immobilier, il est également possible d'étudier l'architecture des établissements bancaires (dans une région particulière).

• **Les régions, le réseau** (son développement ou non) sont des éléments que l'on trouve dans les archives et qui peuvent intéresser les géographes, les urbanistes.

• Pour **le réseau international**, nous possédons les archives de la direction de l'Étranger et de la Trésorerie, avec notamment Sogébanque (Société générale de banque en Espagne) et les succursales et filiales européennes (notamment les filiales en Grande-Bretagne et en Allemagne), 1966-1995.¹⁵

• Pour l'aspect **communication institutionnelle**, les archives sont riches. On peut étudier les slogans des banques, les actions de communication (inhérentes à la réputation des banques), l'image de la Société générale à travers la publicité, les actions de mécénat culturel et le sponsoring...

• Une particularité : la série de documents émanant de **l'Union athlétique de la Société générale (UASG, ex CASG)**. L'évolution, le bilan et les perspectives des activités culturelles, sportives et de loisirs à la Société générale peuvent être étudiés tout comme les archives de la Société générale.

• Autre source intéressante et touchant de nombreux domaines : **les archives orales** collectées depuis 2009. Cette collecte permet de recueillir des témoignages sur des thématiques où les archives papier font défaut, alors que le changement de génération est important au sein des collaborateurs qui ont vécu des évolutions, des bouleversements ou des événements majeurs... Deux groupes de personnes sont approchés : des anciens salariés et des anciens dirigeants.

⁹ Voir notamment les cotes 1995-022, 118, 121-122, 130-131, 150, 154.

¹⁰ Versement 1995-022

¹¹ Qui aurait bénéficié de formation, au moment de l'indépendance.

¹² Directeur général

¹³ Comité d'histoire de la sécurité sociale, 2011.

¹⁴ Idem supra, à paraître.

¹⁵ Versements 1995-032, 1995-034

— 1^{er} groupe : le réseau « mémoire vive ». Son but est de toucher le plus grand nombre. Nicolas Divert, sociologue du travail et de la formation, recueille les témoignages sur les conditions de travail et l'évolution de la carrière au sein de l'entreprise. La période 1937-2010 est couverte et regroupe une quarantaine d'enregistrements oraux.

— 2^e groupe : les dirigeants. Laure Quénouelle-Corre, directrice de recherche au CNRS, réalise des interviews filmées de près de dix heures par dirigeant. Ces entretiens couvrent la période 1928-2000. Fin 2014, Marc Viénot¹⁶, Jean-Paul Delacour¹⁷, Claude Menesguen¹⁸, Patrick Duverger¹⁹ et Léopold Jeorger²⁰ ont été interviewés. Les entretiens se poursuivent au rythme de deux par an.

LE FONDS SOGENAL

La Sogénal, dont les archives – fonds clos – couvrent la période de 1881 à 2001, a fait l'objet de peu d'étude, alors que les fonds sont très riches. Au-delà des documents décisionnels donnant un aperçu du fonctionnement et de l'activité générale de la Sogénal, il y a de nombreux documents produits par les agences dans le cadre de leur activité commerciale (dossiers de crédits de la clientèle commerciale, par agence, de 1880 à 1980). C'est une source précieuse pour reconstituer l'activité d'une entreprise locale et ses relations avec sa banque. Les rapports d'activité des agences sur la période de l'entre-deux guerres sont également conservés, tout comme les rapports d'inspection (1889-1939) et la comptabilité de la banque (1919-1973).

LE FONDS CREDIT DU NORD

Pour le Crédit du Nord, toutes les archives ne sont pas classées, mais un récolement relativement précis de l'ensemble des sous-fonds a été effectué au moment du dépôt en 2001.

— **Les archives de Rihour** ont été classées : documents de société (1866-1989) et circulaires (1902-1974). En sus des documents sociaux qui couvrent une grande période chronologique, on notera la présence de dossiers intéressants dans le fonds Rihour, et notamment ceux de Michel Cliquennois qui a occupé les fonctions de chef de section, détaché à l'inspection à Lille, et de délégué syndical CFDT. Ses dossiers de travail réalisés dans le cadre de ses activités syndicales durant les années 1960-1980 évoquent la situation du personnel, en particulier celui du siège social (Lille), durant les années 1960-1980.

— **Les archives de Gondcourt** sont constituées, pour partie, de documents de sociétés qui complètent le fonds Rihour. Le chercheur pourra notamment se pencher sur les remarquables dossiers de Charles-Louis de Fouchier, dirigeant du Crédit du Nord. On y trouvera des renseignements d'un grand intérêt sur les activités de la banque, des années 1920 jusqu'en 1974. On y trouve principalement des dossiers d'opérations financières pour de grandes entreprises couvrant la période 1916-1974, dossiers témoignant de l'activité et de l'influence de la banque dans le développement économique national mais aussi à l'échelle internationale par le financement du commerce extérieur. Ce fonds présente également les archives relatives au fonctionnement du Crédit du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale : évacuation des services, opérations bancaires sous contrôle des autorités allemandes. Enfin, y sont conservés les dossiers de fusion avec la Banque générale du Nord ou encore avec la Banque de l'union parisienne (BUP).

¹⁶ Entre à la Société générale en 1973, directeur général de 1977 à 1986, président de 1986 à 1997.

¹⁷ Vice président de la Sogénal de 1969 à 1982, vice président-directeur général de la Société générale de 1992 à 1995, vice président 1996.

¹⁸ Entre en 1959, inspecteur, directeur de la Clientèle individuelle et des Gestions mobilières, directeur central de 1989-1995.

¹⁹ Entre en 1975, directeur des Marchés de capitaux de 1989 à 1995, (*en charge ?*) de l'internationalisation et des finances de 1995 à 1996, directeur général de 1997 à 2000.

²⁰ Entre en 1975, directeur des Affaires internationales et de la Trésorerie de 1975 à 1986, directeur des Marchés de capitaux de 1987 à 1989, directeur des Grandes entreprises jusqu'en 1995.

LE FONDS BUP - BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Une partie de ce très riche fonds d'archives est classée, notamment les activités en Amérique latine et en Russie. Car ce qui caractérise la BUP dans la première moitié du XX^e siècle, c'est sa forte implantation à l'étranger. Ainsi, l'étude comparée des opérations financières menées par la BUP à l'étranger permettrait de comparer les différents types d'investissements et d'appréhender des stratégies d'implantation diverses adaptées au contexte politico-socio-économique. Les dossiers d'opérations financières de la BUP (France et étranger) représentent plus de 180 ml d'archives. Pour la Russie, on relèvera, en sus des opérations financières, des rapports de mission très détaillés (années 1910). Les fonds sont complémentaires avec les dossiers de la direction générale de la Société générale, les archives de la Sogénal, les archives du Crédit du Nord, de la Banque Mirabaud mais aussi de la Banque russo-asiatique.

La **Banque Mirabaud** fusionne en 1953 avec la BUP, puis est intégrée en 1974 au Crédit du Nord. Le fonds couvre la période 1822-1959 : documents sociaux, mais surtout dossiers d'opérations financières.

LES AUTRES FONDS

- Les archives de la **Société centrale de banques (SCDB)**, absorbée en 1997 par la Société générale, comprennent les archives du **Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (CFAT)** et une partie de la Banque de Salonique, de la Société foncière de Syrie, du Crédit foncier de Syrie, du Crédit foncier et agricole d'Algérie.

Pour les périodes les plus anciennes (1900-1940), sont essentiellement conservés des rapports et registres de procès-verbaux des Conseils d'administration. Pour le CFAT et la Banque de Salonique les archives sont plus importantes (procès-verbaux des comités de direction d'Alger et de Paris).

Pour l'après-guerre, principalement dans les archives du CFAT, la typologie s'élargit notamment aux documents de gestion du personnel.

Pour les années 1960, sont conservés en plus grand nombre les documents sociaux des filiales métropolitaines de la SCDB (Société de banque de Bourgogne, Société de banque du Nord, Société de banque de Provence), mais pas d'archives de fonctionnement.

- Les archives de la société de **Crédit à l'industrie française (CALIF)**. Il n'y a pas d'archives postérieures à 1983, mais c'est un fonds ouvert qui peut s'enrichir.

La CALIF est une filiale spécialisée proposant des crédits à moyen terme, créée en 1928. Les archives sont surtout composées de documents sociaux de la société (statuts, dossiers de l'Assemblée générale constitutive et dossiers de réunions des organes décisionnels). Les documents comptables sont aussi conservés, avec notamment les états de crédits mentionnant le nom de l'entreprise sur la période 1941-1975. Ces états de crédits permettent de retracer les activités de la société et ses relations avec la clientèle. Plus largement, l'étude des dossiers de comptabilité pourra fournir aux économistes et aux historiens les clés d'une compréhension de l'activité de la société sous un angle économique (provenance des bénéfices, profits et pertes).

LES ARCHIVES NON TRAITÉES

Seuls les documents ayant fait l'objet d'un tri ou d'un examen préalable peuvent être communiqués au public. En fonction des demandes de recherche, des opérations de traitement pourraient être réalisées sur les archives non traitées qui ont pu être identifiées lors du déménagement du centre d'archives de Compiègne, comme celles :

- de la coopérative du personnel (Coopesoge) : fonctionnement, activités (1942-1977) ;
- de la caisse de prévoyance : fonctionnement, activité (1896-1991) ;
- des études de sociétés de la direction du développement – microfilms (env. 27 ml, sans date) ;

- des archives du conseiller du directeur général : fonds Jacques Rozner (années 1970) ;
- de la direction générale : dossier énergie (commission Lauré), 1960-1980 ;
- des dossiers des émissions de titres et augmentations de capital (tout n'a pas été traité).

Nous menons des actions de collecte ciblées, en parallèle de la mise en place d'une procédure pour intégrer, soit en amont, soit au terme du délai de conservation, les archives à caractère historique.

Afin de se repérer dans ces fonds (5 km linéaires), plusieurs types d'instruments de travail ont été élaborés :

- des répertoires (détaillés numériques) et inventaires, dressés à des époques diverses, décrivent de façon plus ou moins détaillée, les documents contenus dans chaque versement ;
- chaque versement dispose d'une introduction sommaire indiquant son origine, sa composition, et d'une description de ses principales articulations, dans l'ordre numérique des cartons ou des registres ;
- une base de données permet des recherches transversales, ignorant les versements. Elle est accessible en salle de lecture et mise à jour continuellement ;
- des articles publiés dans différentes revues présentent les archives de la Société générale ou celles conservées par le service : 1914-1918, 1939-1945, Russie, sport, industrie.
- une approche plus originale, mais néanmoins intéressante consiste à consulter les tables des matières des journaux internes. Ils sont aussi une source de sujets d'études, car ils mettent en valeur les problématiques traitées par la Société générale (1952-2008).
- les fascicules publiés à l'occasion des 150 ans ont abordé des sujets qui mériteraient des études plus poussées. Leur lecture peut – tout au moins pour la Société générale – donner des idées de recherche.

Comme on peut le voir, les archives conservées par les Archives historiques Société générale sont riches et variées. Elles sont des outils pour écrire l'histoire économique et financière, l'histoire sociale... et également une source d'intérêt pour la réalisation de monographies d'entreprises.

LES CONDITIONS DE CONSULTATION

Le service est ouvert aux chercheurs de toute discipline sur justification de recherche. La consultation a lieu uniquement sur place et sur rendez-vous. Nous sommes ouverts à toute demande particulière pour interroger la base de données.

Les délais de communicabilité des archives historiques du groupe Société générale n'ont pas été revus depuis 1996 et s'appuient sur la réglementation appliquée dans les services d'archives publiques (législation qui a changé en 2008).

Les délais de communicabilité des documents varient en fonction de la nature et de l'objet des archives : de 25 à 150 ans (pour les dossiers contenant des données à caractère médical), sauf pour les documents publics par nature, consultables sans restriction de délai. Il est également possible de demander une dérogation pour certains dossiers datant de moins de 50 ans et de plus de 25 ans (et non plus de moins de 60 ans et de plus de 30 ans).